

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES
SEANCE du 24 FEVRIER 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice :17

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation :18 FEVRIER 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 28 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt le 24 FEVRIER à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES

Présents :

Mesdames, BRARD Béatrice, FONTAINE Béatrice, CURIEN Véronique

PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, TERRIEN Hélène,

Messieurs, BODIN Serge, BRUNEAU Jean-Marie, GIVELET Eric, FERRAND Georges, , ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques,

Absents excusés : MORTREUIL Dominique, BENITO Patricia MOREVE Nathalie MULTON Fabien

A été élue Secrétaire : CURIEN Véronique

Objet de la délibération :

2020/7

RENOUVELLEMENT BAIL GENDARMERIE

Madame le Maire rappelle que le bail de la caserne de gendarmerie du 1^{er} février 2011 est arrivé à expiration le 31 janvier 2020.

Madame le Maire donne lecture du projet de bail établi par le pôle de gestion domaniale de de la DRFIP Nouvelle Aquitaine qui :

- expose la situation existante :
bail de 9 ans à compter du 1^{er} février 2020 avec une révision triennale. Le nouveau loyer sera estimé par le service des Domaines en fonction de la valeur locative réelle des locaux, sans toutefois pouvoir excéder celui qui résulterait de l'actualisation du loyer initial en fonction de l'évolution de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) publié par l'INSEE et intervenue pendant la période considérée. L'indice moyen de référence est celui du troisième trimestre 2019 : 114.85
- Maintient la valeur locative pour l'ensemble à **66750 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- prend acte et retient la proposition ci-dessus exposée
- autorise le Maire à signer le bail

Pour extrait conforme
Aux ormes le 25 Février 2020
Béatrice FONTAINE
Maire